

Les vieux appareils photo: les rendre aux marchands!

3200 tonnes d'appareils photo et d'accessoires se trouvent dans les ménages suisses. Un recyclage en bonne et due forme est donc nécessaire. Peter Bornand, expert en recyclage de l'association économique suisse SWICO nous explique comment et où.

Interview: Marco Greiner

Monsieur Bornand, pourquoi doit-on recycler les appareils photographiques?

Autrefois on ne recyclait que des équipements plus volumineux comme des ordinateurs ou des téléviseurs. Mais ce ne sont pas seulement de grands appareils qui créent des déchets. Les petits appareils, par leur quantité, peuvent aussi être nuisibles à l'environnement. Bien des gens ont chez eux des appareils photo dont ils n'ont plus besoin. On évalue que dans chaque ménage suisse, il y a environ 1 kg d'appareils anciens plus utilisés. Si on considère qu'il y a 3,2 millions de ménages, on arrive à 3200 tonnes de matériel qui doit être recyclé une fois. Il est donc juste de proposer dans ce but un recyclage protégeant l'environnement et de récupérer les matériaux.

Où peut-on rendre les vieux équipements ?

On peut les rendre gratuitement à chaque point de vente d'appareils photo. Ces points de vente les collectent et les remettent à une organisation régionale de recyclage. Il y a actuellement en Suisse 15 sociétés de recyclage avec 50 organisations adjointes de démantèlement.

Combien d'appareils sont recyclés chaque année ?

En 2003, ce furent 36 tonnes d'appareils et d'accessoires qui furent récupérées. C'est un chiffre respectable, mais trop faible par rapport au nombre d'appareils qui sont encore en circulation.

Depuis quand le recyclage d'appareils photo est-il possible ?

C'est en octobre 2002 que l'Association des Fournisseurs Suisses Photo (ISFL) a décidé de s'associer au système de recyclage de la SWICO.

Peut-on aussi rendre des appareils achetés avant cette date ?

Oui. La taxe anticipée d'élimination que l'on paye à l'achat d'un appareil neuf finance également le recyclage d'anciens appareils.

Cela est-il valable pour tous les appareils ?

On peut restituer tous les vieux appareils. Nous avons trouvé une solution très valable pour les consommateurs. Les marchands acceptent tous les appareils photo mécaniques, les appareils numériques et les téléphones portables avec fonction photo et tous les accessoires. Les mêmes critères sont valables pour les points de récupération SWICO, au nombre de 400 environ.

Doit-on acheter un appareil neuf quand on en rend un ancien ?

Non! Le marché est obligé par la loi de reprendre d'anciens appareils sans nouvel achat.

La restitution doit-elle être réalisée chez le marchand chez qui l'appareil a été acheté ?

Non, les marchands reprennent en principe tous les appareils photo – même les marques qu'ils ne vendent pas.

Une taxe anticipée d'élimination est perçue à l'achat d'un appareil neuf. Quel en est le montant ?

Elle est actuellement de Fr. 2.- pour un appareil numérique et de Fr. 1.- pour un appareil analogique. Cette différence s'explique par le processus plus compliqué de démantèlement des appareils numériques.

Est-ce que cette taxe couvre tous les frais ?

L'idée de base est de fixer une taxe couvrant les frais. C'est pour cette raison que l'on examine périodiquement, si la taxe doit être modifiée vers le haut ou vers le bas. Le recyclage n'est pas orienté vers un bénéfice. Ainsi, la taxe pour appareils numériques sera baissée à Fr. 1.- par appareil à partir du 1.1.2005.

Où va cet argent ?

L'ISFL réunit cet argent et le place sur un compte commun comportant toutes les entrées du recyclage du domaine photographique. C'est avec ce compte que sont financés les frais de recyclage, la logistique, le contrôle et les frais administratifs.

Combien de matériel recyclé est réemployé ?

Nous pouvons actuellement réemployer env. 75% du matériel. Le taux est plus important pour les vieux appareils métalliques. Les nouveaux appareils numériques par contre sont plus laborieux à traiter, car ils contiennent plus de matériel électronique et différentes matières plastiques difficiles à séparer. Mais des nouvelles techniques sont en cours de développement pour pallier à ces inconvénients.

Quel usage fait-on de ce matériel ?

Après séparation, ces matériaux sont remis à l'industrie. Les pièces métalliques aboutissent dans les commerces de métaux.

Peter Bornand est le président de la commission de l'environnement de l'Association économique suisse de la bureautique, de l'informatique, de la télématique et de l'organisation (SWICO). La SWICO comprend plus de 400 producteurs et fabricants de la branche. C'est une des premières branches de Suisse à avoir conçu un système de recyclage d'équipements usagés.

Votre personne de contact:

Ernst A. Walter, Gérant ISFL, tél. 01 215 99 66

ISFL

Association des Fournisseurs Suisse Photo

Case postale

8023 Zurich